

le mot du Maire

sommaire n°71 octobre 2013

Comptes rendus	
des Conseils Municipaux	04
Clin d'oeil	07
La vie de la commune	08
La vie des associations	17
Vie pratique	22
Mémento & état civil	



L'été 2013 restera dans nos souvenirs celui de la réconciliation de Piriac avec le soleil. Après ce printemps morose, enfin un bel été comme nous en rêvions tous depuis longtemps!

Satisfaction pour les vacanciers et un bon rééquilibrage du chiffre d'affaires pour nos entreprises. C'est l'ensemble de nos activités qui sont impactées par une belle saison y compris l'embauche qui va de paire avec la fréquentation de notre station.

Les travaux de terrassement des logements intermédiaires pour personnes âgées, rue de Ferline sont engagés. Les logements locatifs à lovers modérés, rue du Clos du Moulin, sont désormais entrés dans leur phase finale pour une livraison courant février. 10 familles pourront ainsi bénéficier de cet emplacement privilégié entre zone d'activités et centre bourg. Plusieurs familles ont pris possession de leurs maisons au lotissement du Clos des Garennes et les constructions vont bon train. La 1^{re} maison est sortie de terre au lotissement du Clos des Vignes. Ce sera donc au total 23 familles qui bénéficieront de logements locatifs ou en pleine propriété à des tarifs particulièrement attractifs.

Nous menons actuellement "2 vrais combats" avec l'Education Nationale qui nous refuse un poste d'enseignant auquel la loi nous permet d'accéder et un second avec La Poste qui veut diminuer le nombre d'heures d'ouverture du bureau de Piriac alors que le besoin du seul guichet de banque de la commune ne cesse d'augmenter avec l'accroissement de la population et des entreprises.

Bon vent à tous,

Le Maire,

Jean-Louis DELHUMEAU



Au Conseil Municipal

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2013

Compte rendu complet sur www.piriac-sur-mer.fr

Approbation à l'unanimité du précédent Conseil Municipal du 27 mars 2013.

ORDRE DU JOUR

(12 présents, 1 pouvoir, 3 absents excusés et 2 absents)

ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

Tarifs de l'Accueil de Loisirs et de l'Espace jeunes pour l'été 2013 (séjours, bivouacs, stages...)

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°2)

Accueil de Loisirs (3-10 ans)

		Année 2013	Année 2012
3-6 ans	Bivouac de 2 jours et 1 nuit Le Moulin du Lancay à Questembert (56)	25 €	26 €
7-11 ans	Mini camp de 3 jours et 2 nuits Base d'été de Chemillé (49)	35 €	36 €
7-11 ans	Stage avec prestataires (voile)	45 €	46 €

Espace Jeunes (11-17 ans)

Participation demandée aux familles pour l'activité suivante :

2012	Séjour à Bouguenais entre 80 € et 120 €									
	Séjour à l	a base d'ét	é de Chemi	illé (49) de 5	jours et 4 n	uits				
2013	QUOTIENT FAMILIAL	Inférieur à 350 €	De 350 € à 750 €		De 1 101 € à 1 400 €	Supérieur à 1 401 €				
	Allocataire CAF Régime général	90€	100€	110€	120€	130 €				

Le Pass loisirs reste à **6 €** et donne accès à l'Espace Jeunes du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

Participation demandée aux familles suivant les activités pratiquées dans le cadre d'une sortie nocturne ou journalière **entre 1 € et 20 €** suivant les transports utilisés et les montants des prestataires. (Prise en charge par la Commune à hauteur de 50% environ).

• Convention entre le Département et la commune relative au projet éducatif enfance jeunesse du territoire

Une subvention de 3 000 € est demandée au Conseil Général pour le soutien du projet éducatif de la Commune, plus précisément sur deux actions :

1. Animations "Ludospace" : budgétées 1 500 € (ieux, 4 animations Maison des ieux, transports)

Valorisation de l'espace Ludothèque et rencontre autour du jeu entre enfants, jeunes et adultes. Plusieurs animations sont prévues au cours de l'année pour un public d'environ 50 personnes.

2. Animations autour des sorties culturelles : budgétées 4 200 € (dont transports 2 400 €)

Permettre aux enfants et aux jeunes d'être sensibilisé à la création artistique par la participation à des spectacles (chanson, théâtre, concert, cinéma d'art et essai...) dans les salles de la presqu'île et du département.

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°3)

URBANISME - AMÉNAGEMENT - TRAVAUX

• Mise à disposition d'outil Système d'Information Géographique (SIG) et du logiciel Car@ds pour l'instruction du droit des sols par CAP Atlantique

Une convention est adoptée entre la commune et CAP Atlantique pour permettre l'utilisation du SIG communautaire C@p GEO par le service urbanisme. Outil utile au suivi des dossiers d'urbanisme, fonciers, des dossiers connexes à la problématique de l'occupation du domaine public (PC, DP, CU, DIA...), il est financé par CAP Atlantique. Reste à la charge de la commune la reprise des données et les frais de formations. Le Conseil Municipal autorise unanimement le Maire à signer la convention. (Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°7)

Acquisition parcelle AW 117 - consorts Garnier

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de 15 m² à détacher de la parcelle AW 117 (1 800 € net vendeur) pour rendre possible une autre voie d'accès au lotissement "le Clos des Garennes". Cette proposition complète l'acquisition de la parcelle du diocèse de Nantes AW 77 (1 000 €/1 470 m²). Les frais d'actes sont à la charge de la commune et les crédits inscrits au budget 2013. La proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°8)

Modalités d'intégration de voirie privée dans le domaine communal : reprise des trottoirs et accotements

Afin de rendre cohérent la domanialité des trottoirs, accotements et notamment les réseaux qui y sont implantés, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité favorable aux nouvelles modalités. Basés sur les mêmes formalités que l'intégration des voiries privées, les trottoirs et accotements pourront ainsi être remis en état, si nécessaire, par les associations syndicales cédantes avant la rétrocession (dans les cas de copropriétés).

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°9)

• Convention avec Espace Domicile (co-maîtrise d'ouvrage et acquisition foncier "Clos de Ferline")

Pour le cheminement piéton public reliant la rue de la Tranchée à la rue de Ferline et pour conserver une partie du parking de l'ancien CTM, LE Conseil Municipal accepte à l'unanimité les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage et charge le Maire des signatures. (Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°10)

• Arrêt du projet AVAP et bilan de la concertation

Dans le cadre de la transformation du POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme), le Conseil Municipal a décidé en parallèle de mener la transformation de la ZPPAUP en AVAP. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural

Urbain et Paysager en Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine), une réactualisation du rèalement, une redéfinition du périmètre et prise en compte du développement durable, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le bilan de concertation sur le projet de création d'une AVAP et clos la concertation autour de ce projet.

Ce dossier, confié au cabinet TRAM pour l'AVAP, et au cabinet EOL pour le PLU a suivi une procédure de concertation publique (exposition publique, publication dans la presse, réunion publique le 16/04/13) et est soumis à enquête publique.

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°11)

Effectif supplémentaire choisi

Total

FINANCES

• Admission en non valeur : créance d'un usager du restaurant municipal de 23,51 €.

Le Conseil Municipal admet à l'unanimité cette somme en non valeur, il n'existe plus de moyen contentieux. La somme est ajoutée au Budget 2013. (Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°1)

• Contrat de prestation de service pour le site internet

La refonte du site internet est attribuée par le Conseil Municipal à l'unanimité à CREASIT (offre de base + option) :

- 3 900 € HT hébergement et installation du site
- 500 € HT maintenance et formation (reconduit chaque année)
- 700 € HT option responsive Design (adaptation aux smartphones et tablettes)

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°5)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP ATLANTIQUE

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE CAP ATLANTIQUE - MANDAT COMMENÇANT EN 2014

Annexe à la délibération du 28 mars 2013 et aux délibérations à suivre des conseils municipaux

Accord conclu en application du 2º alinéa de l'article L5211-6-1 du CGCT sur des bases s'inspirant de la charte fondatrice de Cap Atlantique.

Effectif maximum prévu par la loi (+25% par rapport à l'effectif qui serait attribué en application des III et IV du même article).

Mode de calcul : 1 délégué par commune, les autres étant attribués proportionnellement à la population résiduelle (déduction faite de la population de la commune la moins peuplée) avec répartition des derniers délégués aux plus forts restes en répartissant un nombre de délégués qui permette d'ajouter après répartition un délégué aux communes qui n'en auraient obtenu qu'un seul à ce stade et qui permette d'aboutir à l'effectif maximum prévu par la loi.

COMMUNES	Population officielle de référence (2010)	%	1 délégué par commune	Base de répartition du reste (population par nombre d'habitants commune la moins peuplée)	Répar proporti avec arr l'entier i	onnelle ondis à	2º répart	ition aux p restes	olus forts	ajout pour obtenir au minimum 2 délégués par commune	Total	% par commune	Nombre habitants par délégué	Rang inversé
ASSERAC	1 789	2,5%	1	871	0,506	0	0,506	8	1	0	2	3,92%	895	3
BATZ-SUR-MER	3 071	4,2%	1	2 153	1,251	1	0,251	0	0	0	2	3,92%	1 536	12
LA BAULE ESCOUBLAC	16 040	22,2%	1	15 122	8,790	8	0,790	5	1	0	10	19,61%	1 604	13
CAMOËL	918	1,3%	1	0	0	0	0	0	0	1	2	3,92%	459	1
LE CROISIC	4 050	5,6%	1	3 132	1,821	1	0,821	3	1	0	3	5,88%	1 350	7
FÉREL	2 996	4,1%	1	2 078	1,208	1	0,208	0	0	0	2	3,92%	1 498	10
GUÉRANDE	15 534	21,5%	1	14 616	8,496	8	0,496	0	0	0	9	17,65%	1 726	15
HERBIGNAC	5 817	8,0%	1	4,899	2,848	2	0,848	2	1	0	4	7,84%	1 454	9
MESQUER	1 727	2,4%	1	809	0,470	0	0,470	0	0	1	2	3,92%	864	2
PENESTIN	1 900	2,6%	1	982	0,571	0	0,571	7	1	0	2	3,92%	950	4
PIRIAC-SUR-MER	2 209	3,1%	1	1 291	0,750	0	0,750	6	1	0	2	3,92%	1 105	5
LE POULIGUEN	4 979	6,9%	1	4 061	2,361	2	0,361	0	0	0	3	5,88%	1 660	14
SAINT-LYPHARD	4 326	6,0%	1	3 408	1,981	1	0,981	1	1	0	3	5,88%	1 442	8
SAINT-MOLF	2 324	3,2%	1	1 406	0,817	0	0,817	4	1	0	2	3,92%	1 162	6
LA TURBALLE	4 582	6,3%	1	3 664	2,130	2	0,130	0	0	0	3	5,88%	1 527	11
TOTAUX	72 262	100%	15	58 492	34	26	8	rang	8	2	51	100%	1 417	
Cumul Effectif re	éparti		15			41			49	51	effectif			
Effectif réparti à la p					34						maximur atteint	m		
Effectif réservé pou	ır garantir au m	inimum 2	délégués par	commune	2									
Nombre de délégue	Nombre de délégués en l'absence d'accord				41	41	Aucune commune n'a qu'un seul délégué pas de suppléants							
plus 10% (effectif s	upplémentaire :	accord ne	portant que s	sur le nombre)	4	45	45							
ou plus 25% (effect	tif supplémenta	ire maxim	um)		10	51	À la maiorité du futur conseil communautaire : de 0 à 9 vices-préside				sident.			

10

51

51

Cumuls

À la majorité du futur conseil communautaire : de 0 à 9 vices-président. chiffre servant de base au calcul de l'enveloppe indemnitaire. À la majorité des 2/3 du futur conseil communautaire : 15 vices-président au maximum avec partage de l'enveloppe indemnitaire.

Au Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

Maintien des horaires de la Poste : Action en cours au niveau de la Direction Nationale avec un relais par des interventions

Nationale avec un relais par des interventions parlementaires.

• Dégradation au cimetière :

Avancement de l'enquête et difficultés à repérer les ayants droit de certaines tombes très anciennes.

• Cérémonie patriotique :

Organisation et circulation à revoir sur quelques points.

• Commission sécurité PEP 78 :

Réouverture le 5 juillet 2013. Possibilité d'accueil des saisonniers à étudier.

• Confiserie sur le port :

L'intégration visuelle pose question.

• Circulation sur le port :

Dangerosité du nouveau parking. Intervention de la Police municipale en fonction de la domanialité.

• Flashcodes sur des panneaux de rues :

14 plaques vont être dotées de ces flashcodes (français, anglais, allemand). L'ensemble détaillé du compte rendu de Conseil Municipal est disponible sur le site internet **piriac-sur-mer.fr** ou consultable en mairie.

Conseil Communautaire 2014 2019 : représentation des élus des communes

Suite à des réformes législatives, CAP Atlantique demande à tous les Conseils Municipaux des communes membres de se prononcer sur le choix du nombre d'élus par communes et la répartition entre communes. Piriac-sur-Mer adopte à l'unanimité la proposition de conserver la répartition actuelle des 51 conseillers (dont 2 conseillers pour Piriac-sur-Mer).

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°6)

Une nouvelle loi n°2013-403 du 17 mai 2013 fait évoluer le mode de désignations des élus communautaires : pour les élections municipales de 2014 et dans les communes de +1 000 habitants un système de fléchage sur les listes présentées aux électeurs permettra un suffrage universel. Les candidats aux sièges communautaires pour CAP Atlantique se présenteront dans le premier quart de la liste et dans le même ordre en tête de la liste.

VIE ASSOCIATIVE

• Tourisme - convention OTSI et Mairie de Piriac-sur-Mer

La convention entre l'association de gestion de l'OTSI et la commune est reconduite pour 3 ans à partir du 10 mai 2013. La convention est adoptée à l'unanimité moins une abstention. (Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°4)

RESSOURCES HUMAINES PERSONNEL COMMUNAL

• Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Un agent titulaire, adjoint d'animation de 1^{re} classe cat. C et exerçant une mission d'ATSEM demande un changement vers la filière médicosociale pour être ATSEM 1^{re} classe. Cette proposition est acceptée à l'unanimité compte tenu des qualifications de l'agent.

(Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°12)

• Remboursement de frais

Une inégalité de traitement pour deux agents est apparue sur la formation au permis de conduire Super Lourd pour les besoins de service du Centre Technique Municipal. Le Conseil Municipal réajuste la situation en acceptant le remboursement des permis (1 380 \in x 2 permis). (Conseil Municipal du 13/05/13 - Délibération n°13)



Clin d'œil

La vie de la commune

LE SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME VOUS INFORME

DES CHANGEMENTS DANS VOTRE ENVIRONNEMENT : POURQUOI, COMMENT ?

Suite à de nouvelles lois et une meilleure prise en compte du développement durable, une refonte des plans d'urbanisation, des aires de protection du patrimoine et du schéma d'eaux pluviales est en cours.

LE PLU, L'AVAP ET LE SCHÉMA D'EAUX PLUVIALES : POINT SUR LES ÉTAPES

L'enquête publique s'est déroulée à Piriac-sur-Mer du 23 juillet 2013 au 23 août 2013.

M. Le commissaire a assuré 7 permanences en Mairie, s'est déplacé à plusieurs reprises sur les sites pour mieux mesurer et comprendre les problématiques soulevées, a reçu 224 personnes et 89 lettres de particuliers et 25 personnes se sont exprimées sur le registre d'enquête.

M. le commissaire enquêteur rendra ses conclusions le 14 octobre 2013 et, en fonction de celle-ci, la Municipalité étudiera tous les points de ce rapport afin d'arrêter définitivement le PLU, l'AVAP et le schéma d'eaux pluviales. Vraisemblablement, le Conseil Municipal pourra prendre une délibération courant novembre 2013.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE : CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le jury s'est à nouveau déplacé pendant la première quinzaine d'août 2013. Vous avez remarqué quelques changements dans le fleurissement et la nature des végétaux mis en place. Le jury applique un certain nombre de critères pour discerner le nombre de fleurs. Parmi eux, il convient de trouver un juste équilibre entre architecture, vieilles pierres et fleurissement, justifiant de ce fait la suppression d'un nombre important de plantes suspendues. Par ailleurs, les tons des couleurs de ces fleurs ont changé, les bâches plastiques ont toutes été retirées pour faire place à un paillage naturel formé de copeaux de bois. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attendons le verdict du jury.

ALGUES : NET RECUL DES TONNAGES COLLECTÉS

300 tonnes d'algues dont 30 tonnes d'algues vertes ont été collectées cet été sur les plages de Piriac. Cela représente 90% de moins que l'année dernière!

Études en cours

Avenue Louis Clément, les anciens locaux de la colonie de La Poste : bientôt la concertation

L'étude du regroupement des associations dans un des bâtiments de l'ancienne colonie de vacances de La Poste est terminée. La commission communale constituée pour ce dossier va l'étudier, et à l'issu de cet avant-projet, les associations seront contactées afin de finaliser leur futur lieu d'activité et de valider la surface des locaux mise à leur disposition (cf. plan des bâtiments actuel).

Sanitaires: Une étude est en cours pour l'acquisition et la mise en place de nouveaux sanitaires en remplacement ou en complément de ceux existants.

Nos réalisations

- La mise en place de jeux dans la cour de l'École Publique des Cap-horniers avec le sol amortissant réglementaire. Un nouveau panneau de basket a été installé sous le préau.
- La mise en place d'une nouvelle structure de jeux pour enfants avec deux bancs Place Marcel Gringoire a recueilli un vif succès auprès des enfants et des accompagnateurs.
- Les travaux de réaménagement du 1^{er} étage d'un bâtiment de la colonie de la Poste en 9 chambres (ce qui a permis de loger pendant la saison des salariés occasionnels de la Communes : les surveillants de plage).
- L'achat de la nouvelle auto-laveuse pour le nettoyage des sols de l'ensemble de Kerdinio.
- Des nouveaux cendriers de rues ont été mis en place rue de Keroman.
- Le changement des portes des locaux sanitaires pour les plages.
- La mise en place des volets roulants électriques de la salle Méniscoul ainsi que le ravalement extérieur.
- Des jardinières supplémentaires ont été achetées pour compléter le parc existant.
- Le long de la clôture longeant le sémaphore, la commune a implanté plusieurs panneaux fournis par la maison du patrimoine retraçant l'historique de la construction du sémaphore, qui rappelons-le, appartient à la Marine Nationale.
- La remise aux normes électriques du paratonnerre de l'église a été réalisée.



Le programme de voirie 2013 a été réalisé :

- Rue du vieux moulin
- Giratoire près de l'ancien cimetière
- Rue du Port avec réfection des trottoirs Quai de Verdun
- Route de l'Artimon
 - Avec CAP Atlantique, des travaux de protection sur le sentier douanier et la pose de platelage en bois pour accéder à la plage de Por es ster ont été réalisés.
 - Les travaux de finition de la voirie de la Zone Artisanale et la mise en conformité de l'accessibilité.

Nos réalisations à venir

- Continuité de l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne colonie de la Poste ayant déjà hébergé nos saisonniers.
- Couverture d'un box au centre technique municipal.
- Changement des grillages pour les tennis de Lérat.
- L'achat et la pose du panneau lumineux affichant la vitesse des véhicules et le rappel de la vitesse maximale autorisée.
- La pose, dans le nouveau cimetière, d'un 3e columbarium et de 10 cavurnes supplémentaires.
- En partenariat avec CAP Atlantique, la continuité des travaux de protection des sentiers douaniers.
- La vérification du bon fonctionnement des poteaux incendies.
- Suite à l'audit d'éclairage public réalisé en partenariat avec la Sydela, une première tranche de travaux consistant à mettre aux normes les armoires électriques va être engagée.
- Les travaux d'éclairage du Chemin des faux serments débuteront courant octobre 2013. Il s'agit d'un simple balisage devant assurer la sécurité des usagers empruntant le passage reliant le parking de Port Boucher au Port.





LES DÉVERSEMENTS DE PRODUITS DANS LES GRILLES D'ÉVACUATIONS D'EAUX PLUVIALES :

INTERDIT ET POLLUANT!

Il a été constaté à plusieurs endroits de la commune que des déversements de différents produits dans les grilles d'évacuations des eaux pluviales ont été effectués.

Ce sont des pratiques dommageables pour l'environnement. Les avaloirs d'eaux pluviales sont trop souvent assimilés à des "bouches d'égouts" qui collectent les eaux en direction des stations d'épurations : ceci est FAUX! Les eaux pluviales se retrouvent dans le milieu naturel et en finalité dans le milieu marin. Vous comprendrez aisément les conséquences que cela induit pour les qualités des eaux de baignades.

CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE

Déverser dans les grilles d'eaux pluviales des produits tels que : restes de peintures, produits de nettoyage, ciment, béton, vidange de WC chimique (camping-cars), eaux de lavage des véhicules et plus généralement, toutes les eaux chargées.

DÉPÔTS DANS LES DÉCHETTERIES: **SOYEZ VIGILANTS!**

Il est important de respecter les consignes de tri lors de vos dépôts en déchetterie, surtout en période de forte chaleur.

Le dépôt de certains déchets est interdit : il augmente le risque de départ de feu, comme celui observé début juillet au sein du centre d'enfouissement de Kéraline à Herbignac, lieu de traitement du "tout-venant" issu des 9 déchetteries du Territoire.

DÉPÔTS INTERDITS DANS LES BENNES "TOUT-VENANT"

- Engins pyrotechniques (feux d'artifice), fusées de détresse et tout objet explosif, ou contenant des produits inflammables.
- Bombes aérosol contenant du dégrippant, des produits de beauté et autre produit inflammable.
- Pulvérisateurs en PVC avec des restes de produit.
- Vieille lampe à pétrole avec reste de produit.
- Verre épais (effet loupe).

Suivez les recommandations des gardiens et les consignes de circulation et de sécurité!



Crédit photo : Daniel Eloi, Frédéric Dacheux

ARRIVÉE REMARQUÉE DU TOUR DE BRETAGNE À LA VOILE SUR PIRIAC LE 7 SEPTEMBRE

Partis de Paimpol le 1^{er} septembre, les concurrents du 9^e tour de Bretagne à la Voile ont fait étape à Perros Guirec, Brest et Lorient avant de terminer leur course à Piriac le samedi 7 septembre vers 19h.

Les 23 bateaux de type Figaro ont été accueillis dans le port de Piriac par de nombreux fans et amateurs de belle voile. Thomas Ruyant et Damien iehl, sur Destination Dunkerque, sont arrivés en tête. À noter la participation à cette 9° édition d'un Piriacais Pierre Leboucher, et de son binôme Adrien Hardy (qui a débuté la voile à Nautisme en Pays Blanc avec Bruno schock comme moniteur) sur AGIR Recouvrement, qui malgré leur 11° place au classement général et leur 6° sur l'étape piriacaise ont été accueillis sous des hordes d'applaudissement.

Les équipages ont ensuite été accueillis par la municipalité et le Cercle Nautique de Piriac à la salle Méniscoul, pour la lecture des résultats et la remise des récompenses, Jean-Louis Delhumeau n'a pas dissimulé son plaisir de recevoir cette course de prestige sur notre commune et a rappelé avec humour que "finalement, Piriac est bien en Bretagne!". Les Piriacais ont pu ensuite apercevoir les nombreux compétiteurs et leur famille dans les rues piriacaises, moment de décompression indispensable après ces 6 jours de course intense.



CLASSEMENT LORIENT PIRIAC

- 1. DESTINATION DUNKERQUE (Thomas Ruyant, Damien lehl)
- 2. SKIPPER MACIF (Fabien Delahaye, Paul Meilhat)
- 3. SEIXO HABITAT (Julien Villion, Antoine Koch)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1. SKIPPER MACIF (Fabien Delahaye, Paul Meilhat)
- 2. CERCLE VERT (Gildas Morvan, Morgan Lagravière)
- 3. BRETAGNE CRÉDIT MUTUEL ESPOIR (Corentin Horeau, Nicolas Troussel)



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Mairie et l'AVF Accueil recevront les nouveaux arrivants installés sur la commune le samedi 23 novembre à 18h à l'Espace Kerdinio. Nous souhaitons ainsi vous aider à vous intégrer plus facilement dans votre nouveau cadre vie et nous en profitons d'ores et déjà pour vous souhaiter la bienvenue.

Vous pouvez vous faire connaître en vous inscrivant dès à présent à l'accueil de la Mairie.

REPAS DES AÎNÉS 2013

Dimanche 24 novembre, à 12h30 Salle île Dumet (Espace Kerdinio).

Un moment convivial pour nos aînés!

Vous résidez à l'année à Piriac-sur-Mer et vous et/ou votre conjoint avez plus de 75 ans, ou 75 ans dans l'année, la municipalité et les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Piriac-sur-Mer sont heureux de vous inviter au repas annuel des aînés qui aura lieu le dimanche 24 novembre, à 12h30, salle de l'île Dumet à l'Espace Kerdinio.

Pour vous inscrire, il vous appartient de retourner le coupon qui vous a été adressé à votre domicile ou vous adresser dans les plus brefs délais à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 02 40 23 50 19 ou auprès de Mme Clément : social@piriac.net

Vous ne pouvez partager ce repas convivial pour des raisons de santé ou des raisons de mobilité ?

- Si vous êtes alité, un colis vous sera distribué au vu d'un justificatif.
- SI vous n'avez pas de moyen de locomotion, nous pouvons passer vous prendre à votre domicile.

INFO DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Dans le cadre de la mise en œuvre de chantiers d'entretien de l'emprise des conduites de gaz enterrées qui traversent notre commune, des ouvriers de l'Office National des Forêts interviendront sur ces terrains durant le 4º trimestre pour des travaux de débroussaillage.

Ces travaux consisteront en la coupe de végétaux soit de façon manuelle à l'aide de débroussailleuses thermiques à dos, soit mécaniquement avec un tracteur et broyeur adapté quand le terrain est accessible.



La vie de la commune

LE LABEL "FONDATION DU PATRIMOINE" POUR SAUVEGARDER SANS SE RUINER

La Fondation du patrimoine, grâce à son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales pour des travaux de sauvegarde ou de restauration.

La Fondation du patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale.

VOUS ÊTES IMPOSABLE:

Label ouvrant droit à déductibilité fiscale et subvention grâce au label de la Fondation du patrimoine, les propriétaires peuvent déduire :

> De leur revenu global, si l'immeuble ne produit pas de recettes :

- 50% du montant TTC des travaux de restauration.
- 100% du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20% de subventions publiques et de la Fondation du Patrimoine.

> De leurs revenus fonciers, lorsque l'immeuble est donné en location :

• 100% du montant TTC des travaux, avec report du déficit éventuel sur le revenu global sans application du seuil de 10 700 €, pendant les 5 ans de validité du label.

De plus, la Fondation octroie aux propriétaires une subvention d'au minimum 1% du montant des travaux labélisés.

VOUS ÊTES NON IMPOSABLE:

Label ouvrant droit à subvention La Fondation du patrimoine peut attribuer à un propriétaire non imposable, ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1 300 €, un label sans incidence fiscale sous forme d'une subvention, lui permettant de réaliser des travaux de qualité.

Qui est susceptible d'obtenir le label?

- Un propriétaire privé, personne physique, assujetti à l'impôt sur le revenu.
- Une société translucide (de type SCI, SNC, GFR, GFA...) à caractère familial
- Une copropriété constituée avant le 1^{er} janvier 2009. Pour celles constituées après cette date, un agrément du Ministre des Finances est nécessaire.

Le propriétaire doit s'engager à conserver son bien pendant 15 ans à compter de son acquisition.

Pour quels types de travaux ?

Des travaux de qualité afférents au clos et au couvert du bâtiment (toiture, charpente, façade, huisseries...), et :

- Ayant reçu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Ayant pour but de sauvegarder les caractéristiques d'origine de l'édifice.

NB: des travaux ne rentrant pas dans ces catégories peuvent être réalisés, mais ne sont pas éligibles au label. Dans le cas d'immeubles non habitables, certains travaux intérieurs pourront être admis en déduction si les propriétaires s'engagent à les ouvrir au public (il pourra s'agir par exemple du mécanisme intérieur d'un moulin, ou de fresques dans une chapelle). Les travaux ne doivent pas commencer avant obtention du label.





32 ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS, ET PLUS DE 70 BÉNÉVOLES PRÉSENTS, 33 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES PROPOSÉES. DES CENTAINES DE VISITEURS ET DES DÉMONSTRATIONS.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2013

Organisé par la Mairie de Piriac-sur-Mer, le Forum des associations a réuni 32 associations majoritairement piriacaises et des acteurs du territoire pour l'échange, la pratique d'activités culturelles et sportives et la découverte de notre environnement.



>> LES ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUTE L'ANNÉE

La Mairie de Piriac met à la disposition des associations de nombreuses infrastructures (Espace Kerdinio, salle Méniscoul, Bibliothèque, Dojo, Stade). Ainsi, de nombreuses activités se sont développées en quelques années : animations ludiques, ateliers de pratique artistique, activités de bien-être...

Mais aussi arts martiaux, kayak ou nage palmée... L'ambiance a été très conviviale, les représentants des associations ont pu rencontrer les visiteurs, les renseigner sur leurs actions, et les inviter à participer à de futurs ateliers.

Même si la période des inscriptions est passée, vous pouvez prendre contact avec les associations en vue d'obtenir une place ou pour les aider dans leur organisation. De plus, le centre aquatique du Pays Blanc, rue du Pinker à Piriac vous propose de nombreuses activités pour tous les âges.

L'environnement exceptionnel de Piriac vous permet des sorties en mer : nautisme, pêche, apprentissage de la voile... et de découvrir la nature sous de nombreuses approches.

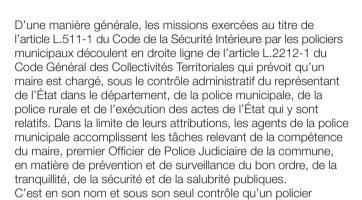
Activités artistiques et manuelles Activités artistique et activités artistique et activités et activités artistique et activités artistique et activités artistique et activités artistiques et activités e
Aïkido Aikido Club Piriacais 06 84 92 67 89 Anglais Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Ateliers d'écriture Ezard du Cercle Artoupidec O6 75 51 50 70 06 71 93 71 16 Bibliothèque Bibliothèque pour tous 02 40 15 50 72 Bridge Tarot Privacais Foyer Piriacais 02 40 23 39 03 02 40 23 54 18 Chants - Chorale Choralines Korholen Mosaïque 06 68 49 03 93 02 40 23 54 18 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) 06 63 04 89 70 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 06 98 95 16 25 06 99 3 39 Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39 Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 23 62 80
Aïkido Aikido Club Piriacais 06 84 92 67 89 Anglais Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Ateliers d'écriture Lezard du Cercle Artoupidec 06 75 51 50 70 06 71 93 71 16 Bibliothèque Bibliothèque pour tous 02 40 15 50 72 Bridge Tarot A.V.F. Foyer Piriacais 02 40 23 39 03 02 40 23 54 18 Chants - Chorale Choralines Korholen Mosaïque Mosaïque Mosaïque 06 68 49 03 93 06 15 25 66 55 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) FNPPSF défense de la pêche de loisir 02 40 15 59 52 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 07 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0
Anglais Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Ateliers d'écriture Lezard du Cercle Artoupidec 06 75 51 50 70 06 71 93 71 16 Bibliothèque Bibliothèque pour tous 02 40 15 50 72 Bridge Tarot A.V.F. Foyer Piriacais 02 40 23 39 03 02 40 23 54 18 Chants - Chorale Choralines Korholen Mosaïque 06 68 49 03 93 06 15 25 66 55 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) FNPPSF défense de la pêche de loisir 02 40 15 59 52 06 30 48 97 00 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) Pen Kiriak 06 80 95 16 25 02 40 60 93 39 Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39 02 40 23 62 80
Ateliers d'écriture Lezard du Cercle Artoupidec 06 75 51 50 70 06 71 93 71 16 Bibliothèque Bibliothèque pour tous 02 40 15 50 72 Bridge Tarot A.V.F. Foyer Piriacais 02 40 23 39 00 02 40 23 54 18 Chants - Chorale Choralines Korholen Mosaïque 06 68 49 03 93 06 15 25 66 55 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) FNPPSF défense de la pêche de loisir 02 40 15 59 52 06 30 48 97 00 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle O6 75 51 50 70 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. O2 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. O2 40 23 39 03 Découverte Multi sports Piriac Loisirs O6 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 O6 86 45 82 41 Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) Pen Kiriak Pen Kiriak Pen Kiriak Pen Kiriak Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Artellers d'écriture Bibliothèque Bibliothèque pour tous A.V.F. Foyer Piriacais Chants - Chorale Chasse et Pêche Chasse et Pêche Arts du cirque Couture Couture A.V.F. FNPPSF défense de la pêche de loisir Couture A.V.F. Couture
Bibliothèque Bibliothèque pour tous 02 40 15 50 72 Bridge Tarot A.V.F. poyer Piriacais 02 40 23 39 03 02 40 23 54 18 Chants - Chorale Choralines Korholen Mosaïque 06 68 49 03 93 06 15 25 66 55 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) PNPSF défense de la pêche de loisir 06 30 48 97 00 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli Les Alguistes du castelli De Pen Kiriak De Pen Kiriak Pen Kiria
A.V.F. O2 40 23 39 03 O2 40 23 54 18
Chants - Chorale
Chants - Chorale Mosaïque 06 15 25 66 55 Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) 06 30 48 97 00 FNPPSF défense de la pêche de loisir 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli Les Alguistes du castelli O6 78 98 73 36 06 78 98 73 36 Le Grand Norven (vieux gréenent de Piriac) Pen Kiriak Pen Kiriak Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Chasse et Pêche La Piriacaise (Société de Chasse) 06 30 48 97 00 02 40 15 59 52 Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli Les Alguistes du castelli O6 78 98 73 36 06 78 98 73 36 Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) Pen Kiriak 06 89 51 62 5 Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
FNPPSF défense de la pêche de loisir 02 40 15 59 52
Arts du cirque Lezard du Cercle 06 75 51 50 70 Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement 06 78 98 73 36 Les Alguistes du castelli 06 78 98 73 36 Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) 06 08 95 16 25 Defense ou découverte du patrimoine Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 23 62 80
Couture A.V.F. 02 40 23 39 03 Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli Les Alguistes du castelli O6 78 98 73 36 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Cuisine A.V.F. 02 40 23 39 03 Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 06 78 98 73 36 Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) 06 08 95 16 25 Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Danse Piriac Loisirs 06 62 61 53 98 Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli Defense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) 06 78 98 73 36 Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) 06 08 95 16 25 Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Découverte Multi sports Conseil Général 44 06 86 45 82 41 Dumet environnement Les Alguistes du castelli du patrimoine 06 78 98 73 36 Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) 06 08 95 16 25 Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 60 93 39
Dumet environnement Les Alguistes du castelli 06 78 98 73 36 06 78 98 73 73 06 06 78 98 73 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 98 73 06 06 78 06 06 78 06 06 06 06 06 06 06 06 06 06
Les Alguistes du castelli Défense ou découverte du patrimoine Le Grand Norven (vieux gréement de Piriac) De 16 25 De 17
Défense ou découverte du patrimoineLe Grand Norven (vieux gréement de Piriac) Pen Kiriak Protection des Hameaux de Kervaudué06 08 95 16 25 02 40 60 93 39 02 40 23 62 80
du patrimoinePen Kiriak02 40 60 93 39Protection des Hameaux de Kervaudué02 40 23 62 80
Protection des Hameaux de Kervaudué 02 40 23 62 80
Maison du Patrimoine 02 40 15 59 71
Échec A.V.F. 02 40 23 39 03
Football E.S.M. 06 45 76 05 00
Généalogie A.V.F. 02 40 23 39 03
Gym Foyer Piriacais (gym volontaire) 02 40 23 54 18
Piriac Loisirs (gym douce et gym tonique) 06 62 61 53 98
Jardinage A.V.F. 02 40 23 39 03
Jeux Artoupidec
Karaté Budo Karaté club 06 87 40 08 92
NatationCentre aquatique du Pays Blanc02 40 23 40 23
Nautisme NPB (cours et location) 02 40 23 53 84
Pilotage de voiture radiocommandéeMini Auto Club de la Presqu'île guérandaise06 19 32 47 11
PlongéeAqua'rev Piriac06 88 24 68 18
RandonnéePiriac Rando Loisirs02 40 23 58 63
SophrologiePiriac Loisirs06 62 61 53 98
TennisTennis Club Piriacais06 24 38 56 07
Théâtre Rothress Comédie 02 40 15 56 96
Tir à l'arc Archers Piriacais 06 67 33 88 89
CNP (sorties en mer) 02 40 23 51 31
Voile NPB (cours et location) 02 40 23 53 84
AUPPM (usagers du port)
Yoga Piriac Loisirs 06 62 61 53 98
Zumba Piriac Loisirs 06 62 61 53 98

D'autres associations (social, entraide, convivialité, regroupement de commerçants, culture...) existent et cherchent des bénévoles

>> Pour plus d'informations, contacter le service Proximité Vie Sociale de la Mairie.

La vie de la commune

UN ÉTÉ AVEC LA POLICE MUNICIPALE



municipal exerce ses missions. Les missions exécutées en période estivale répondent aux exigences particulières de ce temps de l'année où les sollicitations sont évidemment plus nombreuses et pour

cela, l'effectif est renforcé par un Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Trois agents et 12,8 hectares, 10 kilomètres de plage, 11 campings, 3 aires de camping-cars, 4 marchés hebdomadaires et une affluence exponentielle plus tard...

Les semaines d'été des personnels de la Police Municipale sont rythmées par le flot de manifestations, de marchés, de brocantes diurnes ou nocturnes. Les jours se suivent sans se ressembler, la routine n'a pas ici sa place et l'essentiel du service se déroule à 90% sur le terrain au profit de la mission de proximité afin de répondre aux sollicitations des citoyens et d'assurer notamment la tranquillité et la sécurité publique.

Tranquillité, bon ordre et sécurité publique : Faire appliquer la loi pour conforter "le bien vivre ensemble"...

Faire appliquer la loi ne se résume pas en une verbalisation et même si au cours des mois de juillet et août notamment, des constats ont obligé par exemple aux relevés d'infractions en matière de Police de la route, bon nombre d'autres constats portant sur l'environnement, la salubrité, le bruit, les denrées alimentaires, la police des baignades, les litiges de voisinage ont trouvé une solution par la voie de la médiation où de l'avertissement. Un policier municipal ne voit pas seulement ce que le citoyen voit. Il tend à anticiper en prévenant, à remarquer en constatant, à identifier précisément. Où une situation n'évoque que peu de chose pour un néophyte, pour un agent de Police Municipale, elle est un point essentiel à prendre en compte.

Le policier municipal sur un marché ? C'est la recherche d'un enfant égaré, d'une personne âgée, d'un individu signalé, d'un commerçant à rencontrer, d'un citoyen a conforté ou même à réconforter, d'un animal à retrouver, à transporter, à restituer. Sur le littoral côtier et les parkings à proximité, son service tendra à renseigner, à informer, à prévenir des incivilités, à rappeler aux propriétaires canins que ces derniers n'ont pas à divaguer et qu'aucune trace de leur passage ne doit être laissée sur les sentiers, à rappeler une interdiction de pêche aux coquillages conformément à un arrêté préfectoral, à signaler toute anomalie constatée afin qu'il y soit pallié.

Les patrouilles dans le centre bourg conduisent à échanger avec les commerçants, à vérifier les stationnements, à contrôler le respect des accès limités, à orienter vers les parkings de stationnements aux places encore inoccupées et inlassablement à veiller et surveiller.

UN ÉTÉ EN CHIFFRES, OUI MAIS ENCORE...

- Cinq Agents de Tranquillité Publique en poste en avant saison et durant les deux mois d'été afin de limiter l'accès des véhicules... pour 400 cartes annuelles d'accès délivrées tendant à optimiser la sécurité dans le centre bourg piétonnier.
- Deux agents de sécurité... pour prévenir des intrusions ou des dégradations sur les bâtiments ou édifices publics.
- Deux agents de médiation... pour concourir à ce que les termes de la Charte de la vie nocturne piriacaise, signée en 2012 entre les commerçants et Monsieur le Maire puissent être confortés.
- 190 sollicitations en 2013 contre 127 en 2012... des problématiques liées aux bruits, dépôts d'immondices, stationnements gênants, circulations de poids lourd ou d'autobus, chiens errants, dégradations, vols, découvertes de vélos, d'ivresses publiques et manifestes, d'affichages sauvages, d'installations de camping-cars, de vitesses, de litiges de voisinage, de pollutions, de feux, d'abandons d'épave, d'incivilités aux multiples variantes... Des assistances à personnes âgées, à personnes en détresse sociale, des suspicions d'escroquerie, des passages aux domiciles inoccupés dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances, des constats concernant des nuisibles.

La proximité, la connaissance du territoire et de la population où ils opèrent, permettent aux policiers municipaux d'avoir une vue précise des problématiques à régler ou à prendre en compte pour l'avenir. Professionnels de la sécurité, ils ont une connaissance aiguë de la loi et ne doivent pas s'en départir.

La coopération avec les services de la Capitainerie du Port, de la Gendarmerie Nationale, des Douanes Maritimes, des autres services de la commune, permet une coordination des actions propices à la résolution de bon nombre de difficultés en tout temps, mais d'autant plus en période de forte affluence estivale.

Un été avec la Police Municipale c'est un moment riche au service des citoyens où rien, pas même des propos outrageants, ne vient entacher la volonté de ses agents.

QUIZ de la Police Municipale

Vrai/Faux : Un policier municipal peut appréhender un individu ?

VRAI: Dans les cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, un policier municipal a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche, comme d'ailleurs tout citoyen, en vertu de l'article 73 du Code de Procédure pénale.

Vrai/Faux : Un policier municipal peut soumettre à un dépistage de l'alcoolémie, un conducteur de véhicule ?

VRAI : Dans le respect du cadre légal qui stipule que ce dépistage doit être fait sous le contrôle effectif d'un Officier de Police Judiciaire. Ceci réaffirme la subordination des intervenants à la hiérarchie judiciaire.

Vrai/Faux : Un policier municipal peut faire des contrôles vitesse ?

VRAI: Depuis la circulaire NOR/INT/ D/0000073C du 6 avril 2000, les policiers municipaux peuvent effectuer des contrôles du respect de la limitation de vitesse et verbaliser le cas échéant.

Vrai/Faux : Plus un policier municipal relève des "PV", plus la commune gagne d'argent ?

VRAI et FAUX: L'État rétrocède le produit des amendes comme prévu à l'article R2334-12 du Code Générale des Collectivités Territoriales. Des distinctions existent entre les communes ou les communautés de commune de plus de 10 000 habitants et les autres.

La répartition est proportionnelle au nombre de contraventions à la police de la circulation constatées l'année précédente sur le territoire de chacune des collectivités bénéficiaires. Les sommes allouées sont réparties et allouées notamment aux transports en communs, aux infrastructures routières.

Les sommes pour les communes et groupements de communes de moins de 10 000 habitants sont réparties par les conseils généraux qui établissent la liste des bénéficiaires et fixent le montant des attributions selon l'urgence et le coût des travaux à réaliser.



Office de Tourisme de Piriac-sur-Mer BILAN DE SAISON 2013 LES CHIFFRES CLÉS

Malgré une activité très en dessous des "normales saisonnières" en avant-saison et des prévisions pessimistes fin juin, les très bonnes conditions météorologiques ont favorisé les réservations de dernière minute avec un très bon cœur de saison. La fréquentation de l'Office de Tourisme a augmenté de 16% sur juillet et août.

Grâce au compteur installé par le pôle tourisme de Cap-Atlantique, nous pouvons annoncer des chiffres exacts de visiteurs ayant franchi le seuil de l'OT soit : 1 4377 visiteurs en juillet et 17 960 visiteurs en août soit un total de 32 337 personnes pour lequel 11 330 ont été renseignées, dont 400 étrangers (soit seulement 3,5%). C'est donc une moyenne de 528 personnes par jour que nous accueillons à l'OT et de 183 personnes que nous renseignons. À noter des pics impressionnants sur les journées des 5 et 12 août avec 1 080 personnes. Quant aux consultations sur notre site internet, elles sont de 45 068 consultations en 2 mois, soit une légère progression de 6%.

Autre nouveauté à l'OT: L'installation d'un hotspot wifi gratuit (intérieur mais aussi sur la place du marché) avec 684 connexions en juillet et 1 252 connexions en août, ce qui montre bien la nécessité d'un tel service mais qui n'est pas sans nous poser des problèmes de "cohabitation" dans l'espace accueil, celui-ci étant à certains moment investi par les internautes et laissant peu de place pour nos visiteurs. Il faudra étudier la possibilité de définir en extérieur un espace dédié à la consultation (table, chaises ou bancs).

Clientèle: Gros changement de clientèle, beaucoup d'habitués ne sont pas revenus (sans doute lassés par la météo estivale des dernières années). Il va donc falloir fidéliser nos nouveaux clients. Aujourd'hui la clientèle est à la recherche du meilleur prix, les séjours sont plus courts, les déplacements moins longs, les départs de dernière minute et il y a donc peu de visibilité sur les prévisions. La clientèle locale a été très importante, les Français se sont tournés vers le tourisme de proximité. Si des inquiétudes ont été ressenties sur juillet avec des taux d'occupation très moyens, le mois d'août a été très bon, sans la coupure du 15 août, avec une demande qui a été supérieure à l'offre. Les manifestations ont bien fonctionné et ont fait le plein notamment sur les rendez-vous des enfants, toujours aussi appréciés. Très fort intérêt pour les initiations à la pêche à pied, il faudra en prévoir davantage pour 2014, nous avons refusé de nombreuses familles.

Point fort: Nous venons de recevoir le compte-rendu de l'audit Famille Plus, avec comme conclusion: la commune de Piriac-sur-Mer mérite largement de garder le label Famille Plus. C'est donc un avis positif, avec 2 points à améliorer pour 2014:

- Mobiliser à nouveau les hôteliers et les restaurateurs sur une meilleure communication en direction des familles.
- Prévoir et signaler un espace change bébé en arrière de la Plage Saint-Michel ou de l'OT.

INFO DE DERNIÈRE MINUTE

LA NOUVELLE VERSION DU SITE INTERNET EST EN LIGNE ENTIÈREMENT RELOOKÉ! www.piriac.net

Et pensez à nous rejoindre sur facebook : Piriac-sur-Mer, Petite Cité de Caractère pour avoir les actualités !

SERVICE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE





ALBUM SOUVENIRS DE L'ÉTÉ 2013!





ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS

ESPACE JEUNES 11 /17 ANS

Des jeux, un nouveau billard, une bonne ambiance et des sorties... Un bel été avec les ados ! En plus, les jeunes sont restés très motivés par leur projet de voyage à Londres.



Au studio d'enregistrement Trempolino.





des gâteaux sur le marché pour financer ce voyage.

La vie des associations

DUMET ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

UNE SURVEILLANCE ESTIVALE RENFORCÉE PAR LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles de l'association Dumet Environnement et Patrimoine (DEP) se sont relayés tout l'été pour assurer une présence sur l'île, en complément des gardes du conseil général. En tout, l'association a effectué une quinzaine de missions qui ont permis d'en savoir plus sur les plaisanciers qui fréquentent Dumet.



La météo exceptionnelle de l'été a favorisé la fréquentation de Dumet. Au plus fort de la saison, on a compté, certains jours, plus d'une centaine d'embarcations mouillées autour de l'île. Intervenant les jours de repos des gardes recrutés par le département, les bénévoles de l'association ont continué les actions de prévention et d'information engagées l'été 2012. Ils ont aussi conduit un travail d'enquête auprès des plaisanciers pour Connaître leur origine, leurs motivations, leurs attentes. Ces informations quantitatives (estimation de 2 000 bateaux et près de 5 000 visiteurs en juillet et août) et qualitatives vont être précieuses pour mieux cibler les actions de l'association et définir les priorités de travail dans le cadre du plan de gestion en cours d'élaboration – il devrait être finalisé avant la fin de cette année 2013 – avec le conseil général et le conservatoire du littoral, propriétaire de l'île.

D'une manière générale, les plaisanciers qui débarquent sur Dumet viennent y chercher un but de sortie nautique, le calme,

et un peu de dépaysement... la magie des îles ! lls adhèrent avec beaucoup de satisfaction à notre démarche de préservation et de réhabilitation de l'environnement. Tous souhaitent que



l'île garde son caractère "sauvage". Mais, il faut aussi compter avec ceux qui se comportent mal, par ignorance ou parce qu'ils s'affranchissent de toutes les règles. Ici, comme ailleurs. La prévention a ses limites devant ces situations. Le maire de Piriac a ainsi pris, en urgence, le 8 août, un arrêté

municipal formalisant l'interdiction des chiens. Des panneaux, fournis par les services techniques ont été immédiatement posés sur les plages. La police municipale sera sollicitée et devra intervenir pour faire respecter la loi.

L'été a aussi été mis à profit pour démarrer l'inventaire des fonds sous-marins autour de Dumet. Cet état des lieux, une première sur une propriété du conservatoire, bénéficie d'un financement du conseil général. Une quarantaine de plongées d'observations scientifiques - encadrées par Bertrand Le Rouzic, Maître de conférence en biologie marine - ont été réalisées en deux week-ends. L'opération, de début septembre a bénéficié d'une bonne visibilité surtout du côté de la plage des Espagnols, et permit le repérage de nombreuses espèces d'algues et de formes de vies sous-marine. Toutes les observations (collecte des relevés et photographies) sont traitées sur support numérique. Un troisième week-end de plongée a été programmé les 5 et 6 octobre.

>> Contact Dumet Environnement et Patrimoine :

Maison de la mer - rue du Fort Baron - 44420 Piriac-sur-Mer Courriel : dumet.environnement.patrimoine@gmail.com Blog : dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com



PIRIAC LOISIRS DRESSE LE BILAN DE L'ANNÉE!

À l'occasion de l'Assemblée Générale du 27 septembre dernier, les adhérents de Piriac Loisirs se sont retrouvés autour d'un pot d'accueil puis ont continué la soirée par la présentation du bilan moral et financier de l'association pour l'année 2012/2013. La Présidente a tout d'abord souligné le chiffre record atteint cette année en nombre d'adhérents, soit 230. Par ailleurs, elle a évoqué les aléas liés au remplacement de la professeur de danse et a remercié les adhérents pour leur soutien et leur compréhension malgré les désagréments d'annulation et de reports de cours que cela a entraîné.

Les élections des membres du Conseil d'Administration ont eu lieu et pour pallier aux départs inévitables de certains membres, de nouvelles recrues ont rejoint le groupe. La Présidente a tenu à saluer les membres sortants pour le temps et l'énergie qu'ils ont déployé au service de l'association.

Cette année, Piriac Loisirs relance ses activités: danse, gymnastique, zumba, yoga, sophrologie, anglais...
Les inscriptions sont en cours mais déjà la tendance générale semble être au moins aussi positive que l'an dernier.
Enfin pour ce qui est du dîner dansant, Piriac Loisirs a le plaisir de vous annoncer sa prochaine édition prévue le 30 novembre 2013 sur le thème du Mexique et animée par MISTER SWING!

>> Informations: www.piriacloisirs.fr - Tél. 06 62 61 53 98

La vie des associations



COMITÉ D'ANIMATION ET DE LA CULTURE

Pour le C.A.C., les rendez-vous proposés cet été se sont composés de 7 spectacles enfants, 5 concerts en plein air, 2 bals avec orchestre, 1 pièce de théâtre et 1 conférence. Un public nombreux et très participatif était présent à chaque soirée.

2 dates à retenir pour ce trimestre :

Mercredi 30 octobre : Spectacle enfants avec les larmes du crocodile par la Cie Croc Lune. **Dimanche 15 décembre :** Arbre de Noël avec Les Contes autour du monde.

LA MAISON DU PATRIMOINE UNE SAISON QUI S'EST PROGRESSIVEMENT ENSOLEILLÉE

Après des mois de mai et juin pour le moins "tristounets" comme la météo, avec peu de visiteurs, le soleil qui nous a progressivement inondé en juillet et août vous a fait venir visiter nos expositions. Bien sûr, vous tous qui avez connu "les années 50" vous vous êtes régalés à retrouver bien des éléments de votre cadre de vie de

Mais vous aussi qui n'avez pas connu ces années, vous avez belle reconstitution! Tres interessant. découvert avec plaisir et souvent étonnement ces jeux de garçons Cette visite est vraiment ou de filles autant que tous les très intéressante pour me pas objets du quotidien de vos parents dire passionnante! ou grands parents. Preuve en est le nombre très important de l'exposition est très réussie! messages qui ont été laissés dans notre livre d'or. Exposition passionnante pour quelqu'un qui a été enfant à Piriac L'exposition sur le plateau du Four a attiré également de nombreux visiteurs, près de

1 000 visiteurs en 15 jours. Les phares

attirent toujours les regards. Mais la saison n'est pas terminée pour autant : le 16 novembre une nouvelle conférence "Des premiers naufrages à l'automatisation du phare" sera donnée salle Méniscoul à 15h. Vous serez nombreux à y assister. Le 7 septembre une "Étonnante calandre grecque" a fait souffrir les candidats à la 5° édition de notre Dictée du Patrimoine. Le vainqueur a réussi à ne faire que 4 fautes. Bravo! N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Maison du Patrimoine pour vous essayer et vous préparer pour l'an prochain. Grand merci à tous nos commerçants qui ont permis d'offrir de superbes cadeaux aux vainqueurs et de récompenser tous les participants.

Et puis les travaux divers d'hiver vont se dérouler en attendant la suite de notre exposition pour 2014.

RAPPEL: À NE PAS OUBLIER ET FAIRE SAVOIR

La Maison du Patrimoine accueille des groupes à partir de 10 personnes toute l'année sur rendez-vous! Pensez à réserver à l'avance, surtout pour la période des vacances de Noël... N'hésitez pas à prendre contact avec la Maison du Patrimoine, l'inter saison est riche d'activités et de rencontres.

>> Contact :

Maison du Patrimoine - Tél. 02 40 15 59 71 www.patrimoinepiriac.fr - patrimoinepiriac@yahoo.fr

KERMESSE À LA RÉSIDENCE LOUIS CUBAYNES

La résidence Louis Cubaynes a organisé, le 4 septembre dernier, la kermesse annuelle. Grâce à la mobilisation des bénévoles, des membres du conseil d'administration, de Lise Bonno, animatrice et du personnel de l'établissement, l'après-midi récréative a été appréciée par tous les résidents. Les



résidents ont pu participer à un certain nombre de jeux : casse-boîtes, pêche à la ligne, loto... Chacun a eu l'occasion de repartir avec un lot. Étaient également conviés les maires des communes avoisinantes, les familles et proches des résidents ainsi que le personnel et leurs enfants.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à l'organisation de cette manifestation ainsi que les commerçants locaux qui ont participé, par leurs dons à l'organisation du loto.

PIRIAC RANDO LOISIRS

Créée il y a 2 ans, l'association organise pour ses adhérents des randonnées pédestres et une à deux fois par an des balades en vélo. Aujourd'hui, l'association compte une cinquantaine d'adhérents. Les randonnées du lundi leur permettent de se retrouver en toute convivialité, de se maintenir en forme et de marcher à leur rythme. Cette année, une randonnée de 3 jours sur l'île de Groix a été très appréciée.

Les personnes désirant faire un essai peuvent venir le lundi à 13h45 sur le parking du Carrefour city; elles seront les bienvenues, ou contacter l'un des membres du bureau au 02 40 60 34 98



L'AVF (ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES)

UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez tout juste d'arriver en presqu'île guérandaise et vous avez choisi d'habiter à Piriac. Vous êtes en pleine phase d'installation, mais ce n'est pas tout! Au fur et à mesure vous allez chercher de nouveaux repères pour vous intégrer dans tout ce qui fait la vie d'une ville. Il vous faut peut-être trouver de nouvelles activités voire de nouveaux amis?

L'AVF et ses bénévoles sont là pour vous aider dans votre démarche Pour la saison 2013/2014 nous vous proposons une trentaine d'activités qui peuvent être culturelles, ludiques, créatives, des randonnées ainsi que de nombreuses manifestations, autant de choix qui ont pour but de faciliter votre bien-être dans votre nouveau cadre de vie et vous faire des d'amis, dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à prendre contact, hors vacances scolaires, avec nos accueillantes dans nos bureaux

- Soit à Piriac, place Vignoboul salle à droite de la bibliothèque municipale tous les mardis de 10h30 à 12h, (hors vacances scolaires).
- Soit à La Turballe, pour ce dernier trimestre de l'année nos bureaux émigrent temporairement rue de la Marjolaine (face à l'Agence Immobilière) où nous pouvons aussi vous accueillir tous les mercredis de 10h30 à 12h, toujours hors vacances scolaires.



>> Contact et renseignements :

Tél. 07 80 05 87 18 - Courriel : avf.laturballe-piriac@orange.fr Site : www.réseau.avf.asso.fr/space/avflaturballepiriac

GROUPE VOCAL MOSAÏQUE

C'est la rentrée pour le groupe vocal Mosaïque. Fort de ses 3 concerts d'été performants, notre chœur amorce les premières répétitions avec 5 nouveaux choristes sympathiques et enthousiastes. Notre chorale mixte (sopranes, altis, ténors et basses), interprète musique classique et contemporaine. Elle s'aventure toujours plus loin vers de nouveaux horizons: Italie, Espagne et Pays de l'Est.

Nous accueillons avec chaleur tout nouveau choriste. Les répétitions ont lieu le jeudi de 19h à 21h, soit à La Turballe, à Piriac ou à Mesquer, sous la direction de notre chef de chœur professionnel Christophe Vincent.

>> Contact : Jean-Claude Lesigne - Tél. 06 15 25 66 55

ACTION EMPLOI PIRIAC-LA TURBALLE

est une association, loi 1901, qui a pour objectif de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et employeurs (particuliers et professionnels) en mettant en adéquation les offres et les demandes en collaboration avec les organismes et associations liées à l'emploi. Sa spécificité est d'être un service de proximité, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement individualisé.

LES SERVICES D'ACTION EMPLOI PIRIAC-LA TURBALLE

Rechercher un salarié:

L'association met en relation employeurs particuliers (Chèque Emploi Service Universel) et employeurs professionnels locaux avec les demandeurs afin de privilégier les emplois de proximité.

Rechercher un emploi :

- Mise à disposition chaque jour des offres de Pôle Emploi et d'outils pour faciliter les démarches : Internet, téléphone, photocopieuse, impression de CV. presse locale...
- Aide à la télécandidature (sur le site **pole-emploi.fr**), à l'envoi de candidature par e.mail ainsi qu'à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- Atelier Internet : tout au long de l'année animation d'un atelier de découverte du site **www.pole-emploi.fr** (sur inscription).

Partenariat:

L'association travaille avec des partenaires vers lesquels elle oriente demandeurs d'emploi et employeurs en fonction de leurs besoins.

LES PERMANENCES

- Bureau de Piriac-sur-Mer 22, rue de Grain - Tél. 02 40 23 38 51 Tous les matins de 9h à 12h et le lundi après-midi de 14h à 17h
- Bureau de La Turballe 10, rue de la Fontaine - Tél. 02 40 62 86 70 Tous les matins de 9h à 12h et les mardi et jeudi de 14h à 17h
- Courriel: action.emploi.plt@orange.fr



La vie des associations

CLUB DE PLONGÉE

Que du bonheur cet été pour notre club de plongée, non seulement le soleil brillait fort, ses rayons éclairant les fonds marins, mais la visibilité était là aussi.

Les traditionnels poulpes, congres, tourteaux, étrilles, homards étaient au rendez-vous de nos plongées mais à année exceptionnelle, rencontre exceptionnelle : nous avons croisé un groupe de dauphins!

Cette saison, trois de nos plongeurs ont suivi une formation pour accueillir et encadrer des plongées avec des personnes porteuses de handicap.

> Des baptêmes du bord, pour tous, petits et grands, ont été réalisés au départ de la cale de la plage Saint-Michel et ont connu un succès jamais démenti d'années en années.

La saison reprendra avec les entraînements à la piscine du Pays Blanc de Piriac durant l'hiver.

>> Si vous désirez nous rejoindre ou pour tous renseignements, contactez Bruno, le Président d'AquaRev'Piriac - Tél. 06 88 24 68 18

INFO DE **DERNIÈRE MINUTE**

LA NOUVELLE VERSION DU SITE INTERNET EST **FN LIGNE** ENTIÈREMENT RELOOKÉ! www.piriac.net Et pensez à nous rejoindre sur facebook: Piriac-sur-Mer. Petite

Cité de Caractère pour avoir les actualités!

NAUTISME EN PAYS BLANC

Le Club Nautique du Pays Blanc à Piriac clôture la saison avec le sourire, la saison estivale a été superbe grâce à une magnifique météo, à une population enjouée et motivée pour profiter pleinement de leur temps libre sur l'eau.

En solo, entre amis ou en famille l'équipe de moniteurs de Nautisme en Pays Blanc a su répondre aux attentes de chacun, nous remercions les stagiaires pour leurs fidélités ainsi que toute l'équipe de NPB.

Le club ré-ouvre ses portes pour les sorties du samedi et du mercredi, les inscriptions ont commencé dès début septembre. Les premiers cours ont repris le samedi 21 septembre et mercredi 25 septembre jusque fin novembre, pour reprendre dès mars et se terminer en juin 2014. Cette année Nautisme en Pays Blanc vous propose plusieurs possibilités suivant l'âge et le niveau :

- De 8 à 12 ans Optimist et Catamaran Advance 12 pieds le mercredi après-midi.
- De 13 ans à plus Windsurf, Catamaran Twixxy, Tatoo et HC16, le samedi matin ou après-midi.

4 sorties en kayak de mer sont programmées à l'automne avec encadrement le samedi après-midi de 14h à 17h à Piriac et sur d'autres plans d'eau.

Les sorties libres en catamaran peuvent se faire à la carte durant l'année avec ou sans encadrement sur plan d'eau surveillé suivant le niveau de navigation des équipages. En adhérent au club n'oubliez pas que vous bénéficiez également de quelques avantages durant les vacances scolaires d'été. Venez nombreux vous inscrire!

>> Pour toutes informations :

Accueil ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h Site: www.npb.asso.fr

ÉCOLE NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Le spectacle de fin d'année (kermesse du 29 juin) a été, cette année encore, d'une grande qualité : les parents et visiteurs réunis à l'école Notre-Dame du Rosaire ont vraiment apprécié les saynettes sur l'application des gestes de premiers secours, le rythme des maracas, les danses et les chansons à l'unisson, Un travail de l'équipe pédagogique avec chaque classe pour une magnifique conclusion de l'année scolaire.

Un remerciement particulier a été apporté à la Directrice, Mme Turpin, qui vivait sa dernière kermesse avant de partir en retraite bien méritée. L'équipe associative et les parents d'élèves ont également beaucoup applaudi le membre démissionnaire, Sylvie Le Biez, qui a œuvré 20 ans au sein de l'APEL et de l'OGEC. La nouvelle équipe pédagogique, conduite par le Directeur Bertrand Poulizac, a démarré une année avec des projets variés et originaux, comme la création du logo de l'établissement et la pratique du hockey sur gazon. Le bien-être et le niveau d'apprentissage des élèves sont la plus belle vitrine de cet établissement de qualité.

Les associations donnent rendez-vous pour les manifestations de "L'école fête Noël" : la bourse aux jouets et aux livres

(23 novembre) au sein de l'établissement et le loto de

calendrier piriacais.

L'inscription des enfants (dès 2 ans) est possible tout au long de l'année.

Le Directeur se tient à la disposition des familles le soir après les cours ou sur rendez-vous (Tél. 02 40 23 51 46, E.mail: nddurosaire2@wanadoo.fr).

>> Blog à découvrir :

http://nddurosaire.blogspot.fr/



ASSOCIATION PEN KIRIAK

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 10 août 2013. Dans son rapport moral, la présidente a regretté l'absence de candidature pour les postes vacants du Conseil d'Administration, car, pour qu'une association se pérennise, un renouvellement de ses dirigeants est nécessaire.

L'équipe en place a donc été reconduite : présidente : Monique Garnier, vice-présidents : Jacques Brouard et Henry Stern, secrétaire : Hervé de Corn, trésorière et responsable du bulletin: Madeleine Moreau.

En juin, une conférence sur un sujet d'actualité "Les interdictions de la pêche aux coquillages : pourquoi ? comment ?" a réuni une quarantaine de personnes. Madame Pellouin-Grouhel, ingénieur de recherches à l'IFREMER et Madame Mihoubi, ingénieur d'études sanitaires à l'Agence Régionale de la Santé ont présenté les différentes causes, plancton toxique ou pollution microbienne, de ces interdictions ainsi que la façon dont sont pris les arrêtés d'interdiction. Plusieurs personnes ont estimé que la signalisation de ces interdictions n'était pas assez en vue sur les lieux de pêche. Nous en avons fait part à M. le Maire. Si vous n'avez pu assister à cette conférence, vous pourrez en retrouver l'essentiel dans notre bulletin de septembre.

De fin mars à fin iuillet, le débat public sur le projet éolien du banc de Guérande a mobilisé une grande part de notre activité; les dix réunions organisées par la Commission Particulière du Débat Public ont fait avancer les connaissances sur un certain nombre de points du projet et ont permis, grâce à des photomontages, de se rendre compte de l'aspect de ce parc à partir de différents points de la côte ; par exemple à Piriac, elles seront visibles de la pointe du Castelli, entre le phare du Four et la pointe du Croisic à une distance de 20 km minimum. Nous avons, comme beaucoup d'associations, rédigé un "cahier d'acteurs" expliquant pourquoi nous étions favorables au projet mais à la condition que tous les impacts environnementaux soient pris en compte et compensés si besoin est. La Commission Nationale de Débat Public doit bientôt rendre son rapport et ensuite, le Maître d'ouvrage dira s'il poursuit le projet et dans auelles conditions.

Le troisième numéro de notre bulletin est paru fin septembre.

>> Pour tous renseignements ou adhésion :

Tél. 02 40 60 93 39

E.mail: penkiriak.association@gmail.com Site: www.penkiriak.fr



LE FOYER PIRIACAIS

Pour terminer la saison estivale une vingtaine de Piriacais est partie vers la Crête profiter de la mer chaude, du soleil ardent et du farniente méditerranéen. Ils en sont revenus tous enchantés et prêts pour de nouvelles destinations. En attendant les beaux jours pour repartir les activités du club ont repris.

- Lundi matin: Gymnastique
- Mardi après midi : en alternance Bridge/Scrabble duplicate
- Jeudi après midi : Scrabble, Tarot, Belotte

>> Renseignements: Mme Lepage - Tél. 02 40 23 54 18 Site: www.foyerpiriac.pagesperso-orange.fr

DUDI KROUIN

Les membres de l'Association de Loisirs Créatifs Dudi Krouin seront heureuses de vous accueillir lors de leur prochaine exposition-vente les 7 et 8 décembre prochains, dans la salle Méniscoul.

Vous découvrirez leurs dernières créations de peinture sur porcelaine, de tableaux et de pendentifs en fusing (verre fondu) et porcelaine. Retenez votre Week-end et venez préparer vos cadeaux de Noël.





Bibliothèque pour tous

Après un super été, la Bibliothèque a repris son rythme de l'hiver

Nous venons d'effectuer de nouveaux achats:

Sorj Chalandon: Le quatrième mur Isabelle Coudon: Un pays qui

n'avait pas de port

Pierre Lemaître : Au revoir là-haut

Richard Ford: Canada Anne-Dauphine Julliand: Une journée particulière Robert Sole: Sadate

Et pour les jeunes :

BD, livres d'images, romans, documentaires, mangas...

La saison a été propice a de nombreuses activités

- Nos 2 brocantes (plus de 2 000 livres ont retrouvé une nouvelle activité)
- Les heures du conte pour les enfants
- Le forum
- Et les rendez-vous du mardi avec la Bibliothèque à la plage.

Nous vous attendons pour partager le plaisir de la lecture avec vous, et pourquoi pas rejoindre notre équipe de bénévoles.

PETIT RAPPEL HORAIRES

Mardi, Samedi et Dimanche:

de 10h à 12h

Jeudi: de 15h30 à 17h

Vie pratique

SCL (SERVICE CONSEIL LOGEMENT) Des solutions nouvelles pour les propriétaires endettés

Le SCL, association loi 1901, soutenue par le Conseil Général de Loire-Atlantique, se bat, aux côtés des propriétaires en difficulté, depuis 50 ans pour les aider à garder leur toit.

Peuvent faire appel au SCL: les propriétaires ou accédants à la propriété qui ont vu leurs revenus chuter pour des raisons diverses (accidents de la vie, périodes de chômage, changement de situation professionnelle...) et ne peuvent plus faire face au remboursement de leurs emprunts.



Le SCL est là pour écouter et aider les propriétaires endettés.

Il leur propose d'abord un diagnostic gratuit et confidentiel de leur situation.

Il étudie ensuite avec eux des solutions financières adaptées pour leur permettre de redresser leur situation.

Depuis 2012 un nouveau dispositif apporte une solution, aux propriétaires fichés à la Banque de France, qui permet le remboursement immédiat des impayés et dettes litigieuses, procède à la levée de l'interdiction bancaire et au défichage et propose un rachat de crédits. Ce dispositif permet de débloquer de nombreuses situations et le SCL est le seul à le proposer actuellement.

>> Pour tous renseignements, contacter SCL 44 : 20, rue Félibien - 44000 Nantes

Tél. 02 40 20 10 22 - Site : www.scl44

FRANCE AVC 44

Association d'aide aux patients atteints d'Accidents Vasculaires Cérébraux

Courriel: franceavc44@orange.fr Site: www.franceavc.com

France AVC 44, association d'aide aux patients victimes d'AVC a été créée pour aider les malades atteints d'AVC et leurs familles. Vous vous sentez concernés par les Accidents Vasculaires Cérébraux, rejoignez-nous!

>> Permanences de l'association

Tous les mardis matins, de 10h à 12h,

Pôle MPR (Rééducation fonctionnelle) - Hôpital Saint-Jacques 85, rue Saint-Jacques - 44093 Nantes Cedex 01 Tél. 02 51 86 45 69

2º mardi de chaque mois de 10h à 13h

Cité sanitaire - Centre Hospitalier de Saint-Nazaire 11, boulevard Georges Charpak 44600 Saint-Nazaire

2º mercredi de 15h à 17h et 4º vendredi de 14h à 16h

Centre marin Pen Bron - Service Ergo 44420 La Turballe Tél. 06 04 16 28 59



DATES À RETENIR

MERCREDI 30 OCTOBRE

Spectacle pour enfants "Les larmes du Crocodile" Espace Kerdinio (CAC) à 15h

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Régate du Championnat d'Automne du CNP

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Conférence "Des premiers naufrages à l'automatisation du phare" Salle Méniscoul à 15h (Maison du Patrimoine)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Critérium Départemental Catamaran et Windsurf (NPB) Sur le Port

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Vide-Greniers Espace Kerdinio (École Publique) de 9h à 17h

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Régate du championnat d'Automne du CNP

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Bourse aux jouets et aux livres École Notre-Dame du Rosaire

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Remise des prix Maisons Fleuries (11h) et accueil Nouveaux Arrivants (18h) Espace Kerdinio

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Repas du CCAS offert aux aînés Espace Kerdinio à 12h30

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Dîner dansant animé par Mister Swing Espace Kerdinio (Piriac Loisirs) à 20h

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

Régate du Championnat d'Automne du CNP

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Exposition-vente de Dudi Krouin Salle Méniscoul

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Loto à la salle kerdinio (École Notre-Dame du rosaire)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Arbre de Noël avec "Les contes autour du monde" Espace Kerdinio à 15h

INFORMATION PRESSE

Unissons-nous pour les enfants





"BÉNÉVOLE PRÈS DE CHEZ VOUS, POURQUOI PAS VOUS ?"

En Loire-Atlantique, c'est grâce à l'engagement d'une cinquantaine de bénévoles tous animés par la même motivation d'améliorer la situation de millions d'enfants dans le monde en offrant leurs compétences et du temps. C'est grâce entre autre au Comité de Loire-Atlantique que l'UNICEF peut accomplir ses missions auprès du grand public.

Aujourd'hui le Comité de Loire-Atlantique a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des profils nouveaux et motivés pour la traditionnelle vente des cartes de vœux mais aussi l'événementiel, le patrimoine solidaire, la recherche "d'entreprises amies"...

Une vraie politique de formation est mise en place pour préparer les bénévoles à leur mission. De la trésorerie à la vente, de la recherche de partenariats aux relations presse, chacun peut bénéficier d'un stage correspondant à un domaine et renforcer ses connaissances pour porter haut les couleurs de l'UNICEF.

Retrouver l'ensemble de nos postes à pourvoir sur le site internet **www.unicef.fr** sur notre page en cliquant sur la carte et en sélectionnant "Comité de Loire-Atlantique".

>> Pour de plus amples informations, contactez :

Jean-Marie Garreau Tél. 06 75 36 82 49

UNICEF 44: 11, rue de Prinquiau - 44100 NANTES Tél. 02 40 58 08 97

Courriel: unicef44@unicef.fr - Internet: www.unicef.fr

Vie pratique



VOTRE CPAM VOUS INFORME

L'AIDE POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS) VOUS GARANTIT DES TARIFS SANS DÉPASSEMENT CHEZ LE MÉDECIN

Délivrée sur demande aux personnes dont les ressources sont modestes, l'Aide pour une complémentaire santé (ACS) est d'abord un chèque de réduction qui facilite l'adhésion à une complémentaire santé de son choix. Mais pas seulement ! L'ACS comprend d'autres droits importants, notamment la garantie de ne pas avoir à payer de dépassement d'honoraires, quel que soit le médecin consulté.

>> Vous ne payez pas de dépassement

Les assurés disposant de l'ACS ont accès à ce nouvel avantage. Si vous êtes concerné, vous pouvez, sous réserve de respecter le parcours de soins (actes médicaux réalisés ou recommandés par votre médecin traitant), consulter un médecin de secteur 2, sans aucun dépassement d'honoraires. Vous présentez votre attestation de droits à l'ACS à votre médecin traitant, ou au spécialiste vers lequel il vous oriente (un cardiologue ou un dermatologue par exemple).

>> Vous n'avancez pas tous les frais

L'attestation de droits à l'ACS permet aussi de ne pas faire l'avance de la part des honoraires du médecin prise en charge par l'Assurance Maladie, c'est le tiers-payant social. La part complémentaire réglée au médecin vous sera remboursée par l'organisme complémentaire que vous aurez choisi.

>> Vous bénéficiez également de tarifs réduits sur l'énergie

Avec l'ACS, vous pouvez obtenir des réductions sur le gaz ou l'électricité. Sans aucune démarche supplémentaire : vos coordonnées sont envoyées aux fournisseurs d'énergie.

Vous souhaitez bénéficier de l'ACS ?

Faites le calcul sur www.ameli.fr! Avec le simulateur de droits, vous pouvez savoir si vos revenus vous permettent de bénéficier ou non de l'ACS.

Plafond de ressources annuelles depuis le 1er juillet 2013 en métropole

11 600 € pour **1 personne**

17 401 € pour **2 personnes**

20 881 € pour 3 personnes

24 361 € pour 4 personnes

La CPAM de la Loire-Atlantique peut vous accorder des aides supplémentaires

En complément des prestations légales, la CPAM peut vous attribuer des aides personnalisées, sous forme de prestations supplémentaires ou d'aides financières, en cas de graves difficultés liées à la maladie. Les demandes sont examinées par la Commission d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) instituée au sein du Conseil de la Caisse.

Pour toute précision complémentaire, contactez la CPAM de la Loire-Atlantique au 36 46* (du lundi au vendredi de 8h à 17h30).

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

+ d'infos sur : www.ameli.fr

VOUS PARTEZ EN VACANCES À L'ÉTRANGER...

CONNAISSEZ-VOUS LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE FRAIS DE SANTÉ ?

Anticipez vos démarches auprès de l'Assurance Maladie!

Si vous partez dans un pays de l'Union Européenne

Avant votre départ, procurez-vous une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour. Pensez à effectuer votre demande à la CPAM au moins 15 jours avant votre départ!

Si vous souhaitez séjourner dans votre pays d'origine

Avant votre départ, pensez à transmettre l'attestation remise par votre employeur (sur laquelle sont mentionnées la nature et les dates précises de vos congés) accompagnée d'une demande de formulaire à votre CPAM, en précisant votre adresse de destination. Afin de garantir l'obtention du formulaire avant votre départ, la demande à la CPAM doit être formulée au minimum 3 semaines auparavant.

Vigilance pour un séjour hors de l'Union Européenne

Seuls les soins urgents et imprévus peuvent être pris en charge par l'Assurance Maladie. Dans certains États, les frais médicaux coûtent très cher. Il est donc recommandé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire, si nécessaire. Vous pouvez également vérifier les conditions d'assurance proposées par votre organisme bancaire ou les assurances complémentaires offertes par votre assureur habituel. Les factures des éventuels soins dispensés sont à présenter au retour à la CPAM. Au vu des justificatifs, l'Assurance Maladie apprécie si vous étiez dans une situation d'urgence et vous accordera, ou non, le remboursement des soins, dans la limite des tarifs forfaitaires français en vigueur.

Pour toutes ces demandes

Internet: depuis votre compte ameli,

rubrique "Mes demandes"

Téléphone : au 3646* (du lundi au vendredi,

de 8h à 17h30)

Courrier : CPAM de la Loire-Atlantique 9, rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9

Points d'accueil des CPAM:

Liste disponible sur ameli.fr > Vous êtes assuré > Votre Caisse > Nous rencontrer.

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Mémento

Mairie
Service municipal Education
Enfance-Jeunesse
Bibliothèque
Centre Aquatique du Pays Blanc 02 40 23 40 23
Résidence Louis Cubaynes
Office de Tourisme
Bureau de Poste
Taxi "Les Rothress"
École Privée
École Publique
Restaurant scolaire
Déchetterie
Police Municipale
Gendarmerie de Guérande 02 40 24 90 42
Croix rouge (Mairie 1er et 3e jeudi du mois 10h30 à 11h30)

(Mairie 1er et 3e jeudi du mois 10h30 à 11h30)



Presbytère
E.D.F
G.D.F
SEPIGDépannages et urgences
Sous-Préfecture (Saint-Nazaire) 02 40 00 72 72
Trésorerie (Guérande)
Cabinet dentaire : Sochat-Huisman Maison Médicale - Zone artisanale 02 40 23 53 82
Pompiers
Médecin : Dr Darchen Rue du vieux moulin
Infirmières - Cabinet : Leroux-Busker-Cariou 18, avenue de l'océan02 40 23 62 40 / 06 88 42 86 42
Pharmacie Illgems - Scotts Rue du Calvaire
Pédicure - Podologue : Laval Franck Maison Médicale - Zone artisanale 02 40 62 83 87
Masseur-Kiné: Rumin - Flippe Maison Médicale - Zone artisanale 02 40 23 57 50
Action Emploi 22, rue de grain
Aides ménagères ADAR (Guérande) 02 40 15 66 00
Assistantes sociales (Guérande) 02 40 24 92 35
Conseillère en économie familiale (Guérande)
Instance de coordination gérontologique (Guérande)
CAF Permanence à Guérande 1, impasse Anne de Bretagne les mardis matins de 9h à 12h30 02 40 15 67 90
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) 26 bis, Fbg Saint-Michel - Guérande 02 40 62 64 64
Sécurité SocialeUn numéro unique36 46Du lundi au vendredi de 8h à 17h
Agence de Guérande 6, rue de la Trémillais. Les mardis et vendredis

Recevoir le bulletin municipal

État civil

DU 3º TRIMESTRE 2013

Depuis la parution du dernier bulletin, voici les évènements civils qui ont marqué la vie de notre commune.

Mariages

PAUL-JOSEPH Thibault et RENARD Clotilde 06/07/2013 **BILLOT Patrick et RIVERIEULX de VARAX Marquerite** 13/07/2013 **DEBAILLEUX Henri-François et BOITEAU Emilie** 20/07/2013 **VERQUERE Joris et PERRIN Audrey** 27/07/2013 LABROCHE Stéphane et CANAL Virginie 10/08/2013 **LEPALUDIER Jérome et BAHOLET Béatrice** 10/08/2013 **BOUCHOT Guillaume et LEVESQUE Emmanuelle** 23/08/2013 **LECADRE Vincent et CULOT Constance** 24/08/2013 **MARTINEAU Romain et ADAM Margot** 31/08/2013 LITOU Bertrand et MAZERY Anne-Cécile 14/09/2013





Naissances

TUAL RIO Shawn	12/06/2013
BARRIER Nélya	29/06/2013
RICHARD Leyna	03/07/2013
GUÉGAN Juliette	18/07/2013
MAUDHUIZON Jeanne	26/07/2013
ARGONDICCO Ezzio	18/08/2013
LELIEVRE Clément	27/08/2013
LEGOUIC Naël	29/08/2013
LHERISSON Charlotte	03/09/2013



STIÉVENARD Josiane épouse THOMAS	17/06/2013
BUEBENDORF Emilienne épouse DANIEL	27/06/2013
RADIGUE Roland	19/06/2013
PICARD Irène veuve ANCEAUX	01/07/2013
GADET Marguerite veuve RENAUDEAU	05/07/2013
ANCEL Yvan	12/07/2013
SEILLÉ François	19/07/2013
BOISECQ Anne épouse LE TOHIC	26/07/2013
RANCHERE Yves	01/08/2013
THIBAULT Claude	04/08/2013
MOYON Maurice	18/08/2013
WUNDERLICH Lucien	18/08/2013
BOURCIER Bernard	22/08/2013
MAHIEUX Alexandre	23/08/2013
NOURRY Henriette veuve ALLAIGRE	23/08/2013
LOLIERO Anne veuve BÉNIGUÉ	25/08/2013
BÉTROM Yves	10/09/2013
POMMERET Irène veuve CRAHÉ	04/09/2013
BERTHO Paul	11/09/2013